

## **Produits Amiantés - Conformité d'élimination**

**Date de la demande :** .....

**Responsables et description du chantier :**

Lieu : .....

Adresse : .....

Maître d'ouvrage : .....

Maître d'œuvre : .....

Gestionnaire de pollution : .....

Téléphone du gestionnaire : .....

**Entreprise chargée du désamiantage :** .....

Personne responsable : .....

Téléphone : .....

**Produit à éliminer en décharge type B :**

Genre : .....

Quantité : .....

Conditionnement : .....

**Accord du responsable de la décharge de type B :**

Date : .....

Qui : .....

Signature : .....

**Conformité d'élimination :**

Par ce document, nous attestons que l'entreprise .....  
à éliminer les déchets précités en conformité à l'OLED dans notre décharge de type B de Sables et Gravier  
Tuffière SA à Ecuwillens N° 22.33000.52

Total quantité livrée ..... To selon récapitulation annexée

Date : .....

Qui : .....

Signature : .....

## Prise en charge des matériaux amiantés

### Plaques d'Eternit amianté

Les plaques d'Eternit devront être stockées sur palette et pouvoir être déchargée au camion grue, voir sur place au moyen de notre élévateur.

Les plaques – de section 40/40 cm – d'Eternit ainsi que les déchets devront être livrés dans des big-bag soigneusement fermés. Les big-bags devront être de type étanche.

Les joints de fenêtre au mastic amianté seront également livrés en big-bag du même type.

Les bennes mélangées non-triées de matériaux inertes contenant des éléments d'amiante seront triées sur le site de la décharge type B aux frais du remettant.

Tarif Eternit :		Frs	77.00/To
	+	Frs	5.00/To, Taxe OTAS
	+	Frs	<u>5.00/To, Taxe Cantonale</u>
		Frs	<u>87.00/To, TVA non compris</u>

### Tarif des prestations fournies par S-G Tuffière SA :

- Déchargement par élévateur	Frs	160.00/hre, TVA non compris
- Main-d'œuvre pour triage sur site, yc équipement	Frs	80.00/hre, TVA non compris